



CYRIL NDEGEYA

## ÉNERGIE

## Une fée venue du Maghreb

Depuis un an, la **Société tunisienne de l'électricité et du gaz** installe le courant dans la province de l'Est.

**C**e jeudi 7 juin, Mohamed Salah Bellili, ingénieur de Steg International Services (SIS), filiale de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg), supervise l'installation du réseau basse et moyenne tension dans le district de Gatsibo (Est). Pendant encore une semaine, son équipe va planter des pylônes de 12 m de haut afin de brancher huit gros villages dans la zone de Rugarama. « Dès que l'on s'écarte de la route, tout se fait à la main et il faut quinze paires de bras pour les sceller dans le sol », explique-t-il. Une fois le gros œuvre achevé, deux monteurs grimperont au sommet des poteaux pour installer une ligne en almelec, un alliage à base d'aluminium plus résistant, plus léger et surtout moins cher que le cuivre.

**PYLÔNES.** Depuis près de un an et pour encore au moins six mois, Mohamed Salah Bellili est l'un des quatre responsables tunisiens du projet d'électrification de la province de l'Est. Un contrat de 69 millions de dollars (55 millions d'euros) remporté fin 2010 après une phase test dans la région de Nyagatare (Nord-Est). Grâce à un système basse tension

largement éprouvé en Tunisie, l'entreprise doit réaliser 50 000 connexions dans une région où 6 % seulement des habitants avaient du courant – grâce à des groupes électrogènes et quelques panneaux solaires – avant le début du programme. « À la fin du chantier, 34 % des gens auront l'électricité », précise Mohamed Salah Bellili. Encore loin de l'objectif de 70 % fixé par le président Paul Kagamé. Au total, les 80 expatriés tunisiens, aidés de leurs collaborateurs rwandais, ont déjà dressé plus de 1 700 pylônes dans six districts et raccordé 33 000 nouveaux clients au réseau de Rwanda Electricity Corporation (Reco).

Si les écoles, les dispensaires, les églises et les mosquées figurent parmi les branchements prioritaires, des milliers de foyers profitent aussi de l'arrivée de la fée électricité dans les villages. Et pour que la magie opère immédiatement, les techniciens posent dans les habitations

◀ Grâce à un système basse tension largement éprouvé en Tunisie, la Steg doit réaliser **50 000 CONNEXIONS**.

un tableau simplifié incluant une lampe, une prise de courant et assez de crédit pour deux semaines d'électricité. À la charge des bénéficiaires, ensuite d'étoffer l'installation. Même les petites entreprises, équipées d'appareils plus gourmands en puissance électrique, peuvent y trouver leur compte, grâce à des transformateurs capables de changer le courant monophasé en courant triphasé.

**Écoles, dispensaires et lieux de culte figurent parmi les branchements prioritaires.**

« Sur 6 000 connexions dans le district de Gatsibo, je n'ai enregistré qu'un refus. Au contraire, beaucoup se plaignent de ne pas pouvoir être raccordés car leurs maisons sont trop éloignées de la ligne principale. Nos câbles de branchement n'excèdent pas 40 m », explique Mohamed Salah Bellili. Bien que subventionnée à 50 %, l'opération coûte tout de même 28 000 francs rwandais (36,30 euros), soit plus de un mois de salaire pour un instituteur. « Quelque 80 % des personnes branchées ont réglé cette facture et, pour les plus démunis,

le gouvernement réfléchit à une formule à 15 000 francs rwandais », précise l'ingénieur tunisien.

**COUPURES.** Enthousiaste, Mohamed Salah Bellili ne regrette pas sa première expérience subsaharienne, même si « les coupures de courant, d'internet, de routes pendant la saison des pluies et les pénuries d'essence ont compliqué la tâche », reconnaît-il. À l'issue du projet, il se verrait bien poursuivre l'aventure dans un autre pays de la région. Déjà intervenu au Cameroun et au Burkina

Faso, SIS encourage d'ailleurs ses cadres à identifier de nouvelles opportunités. « Si une occasion se présente, je fonce ! » jure Mohamed Salah Bellili. ●

JULIEN CLÉMENÇOT



Au terme de l'opération,  
**34 %**  
de la population  
aura accès  
à l'électricité,  
contre  
**6 %**  
auparavant

Jeune Afrique 24 juin 2012

page 82